



Paris, le 16 juillet 2018

Groupe de travail portant sur l'état des lieux et les perspectives d'évolution des TSMA au sein du MAA du 11 juillet 2018

L'UNSA était représentée par Catherine STEPHANE, Nicolas BIDEAUX, Pierre MERCIER et Martine HARNICHARD.

L'administration nous a présenté, en préambule, un condensé des préconisations de trois études (document ci-après) :

- Gestion des compétences dans la filière technique au regard du renouvellement des générations.
- Les métiers de la Santé et de la Protection des Végétaux.
- L'attractivité des métiers de l'inspection en abattoirs.

Il en ressort 100 recommandations avec 6 thématiques qui se détachent et 7 fonctions opérationnelles.

Pour l'UNSA rien de concret, nous ne pouvons discuter en l'absence de documents et d'études publiées.

Concernant le RIFSEEP toujours pas de nouvelle de la demande de dérogation faite par le MAA mais le passage en 2019 semble inéluctable. La part au mérite devrait être doublée, une collective et une individuelle.

L'UNSA a demandé, concernant l'attribution à la prime de responsabilité, que le critère "autorité directe du chef de service" soit retiré. L'administration répond favorablement à notre demande et doit étudier la question.

Le directeur de l'INFOMA nous a fait **un bilan des formations T1 et T2**. La constatation est que de plus en plus de T1 passe le concours de T2 pendant qu'ils sont encore stagiaires et bénéficient donc de la dispense de stage selon l'article 11 du décret de 2009. Vu le nombre croissant de cas, une réflexion doit être menée afin que tous les agents aient un minimum de formation de base.

Toujours pas de vision pour les taux pro/pro pour l'année 2019, même si l'administration assure faire le maximum dans cette négociation, l'UNSA sera vigilante.

L'importance du corps technique est renouvelé par l'administration notamment les compétences eau, sécurité sanitaire.

Un groupe de travail **spécifique attractivité des postes en abattoir** sera réuni à la rentrée et l'étude doit être publiée prochainement.

L'UNSA a participé activement à cette étude, elle attend beaucoup de ce groupe de travail.

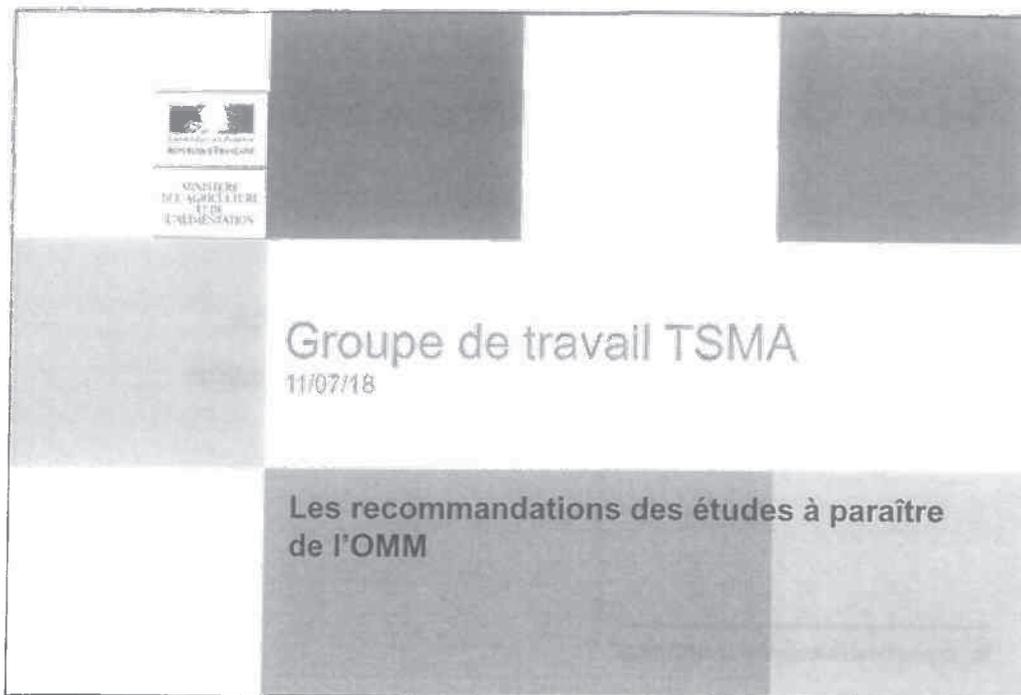
La requalification de B en A n'était pas à l'ordre du jour de ce groupe de travail. La demande a été faite auprès de la DGAFP par le MAA mais aucune réponse pour le moment.

La préparation au concours interne des IAE pour 20 agents a permis un taux de réussite de 60%.

La charte de gestion des TSMA n'a pu être évoquée faute de temps.

L'UNSA a déploré que les spécialités FTR et TEA ne soient que peu évoquées lors de cette réunion. Nous demandons à l'administration de ne pas laisser de côté ces spécialités et qu'elles soient traitées à l'égal de la spécialité TVA.

L'UNSA demande également que la problématique des techniciens en SIDSIC et des agents dans les offices soit prise en compte.



3 études

- Gestion des compétences dans la filière technique au regard du renouvellement des générations
- Les métiers de la Santé et de la protection des végétaux
- L'attractivité des métiers de l'inspection en abattoirs

Plus de 100 recommandations, 6 thématiques

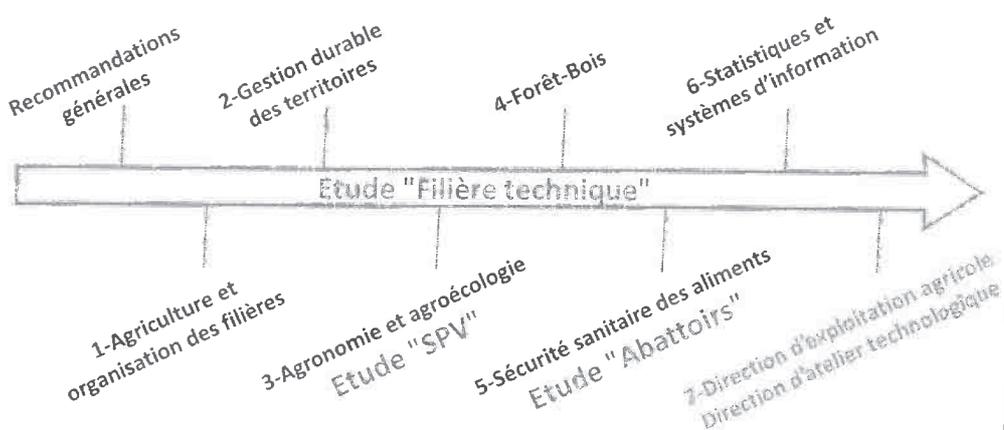
Thématiques :

- Recrutement
- Formation-Compétences
- Parcours professionnels
- Organisation
- Communication
- Autres

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Principales recommandations

7 "fonctions opérationnelles" (FO)



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

1 - Les recommandations générales ou communes à plusieurs FO

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

Recrutement

- Privilégier les profils de candidats disposant de formations techniques liées aux métiers du MAA pour l'accès aux corps des TSMA : agronomie et économie agricole, gestion de l'eau, forêt-bois
- Elargir le vivier de recrutement des filières SPV et sécurité sanitaire de l'alimentation (SSA)

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

1 - Principaux contenus à maintenir voire renforcer

- Agro-écologie
- Gestion de l'eau
- Connaissances juridiques, notamment pour les suites contentieuses des contrôles
- Contrôle de délégation
- Analyse de risque, gestion de crise, gestion de conflits
- Animation de réseaux, management

2 - Modalités

- Conforter ou développer le tutorat
- Favoriser les échanges de pratiques dans des réseaux de pairs
- Développer la formation interministérielle
- Privilégier la formation sur le lieu de travail ou à proximité, voire (SPV) le séjour de travail dans un autre site

Etude "Filière technique"

Parcours professionnels ¹²

- Formaliser des parcours-types : parcours professionnels variés ou parcours de spécialistes
- Renforcer la reconnaissance de l'expertise par la COSE
- Organiser un parcours de carrière TSMA T1, TSMA T2 et IAE

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

Parcours professionnels ²²

- Structurer des parcours de mobilité :
 - vers d'autres FO : SPV pour les TSMA-TEA, et vers Statistiques et systèmes d'information (SSI) pour toutes les spécialités : besoin de doubles compétences
 - entre les MAA et ses opérateurs
 - entre MAA et MTES

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

Organisation ¹²

- Clarifier plus explicitement quels postes relèvent de la filière administrative et de la filière technique
- Conserver une part significative de travail technique et sur le terrain pour les agents techniques
- Développer plus largement la mutualisation des compétences, notamment les compétences rares

Etude "Filière technique"

Organisation ²²

- Créer des réseaux de spécialistes dans les domaines techniques pour maintenir les compétences rares ou pointues
- Veiller à ce que tout projet de délégation soit mis en œuvre avec l'accompagnement nécessaire *→ contrôle de 2nd niveau*
- Double compétence pour la filière SSI : anticiper annuellement les besoins en expertise

Etude "Filière technique"

Communication

- Mieux communiquer sur nos métiers, hors temps de crise
- Faire un effort de promotion des métiers dans le vivier des EPLEFPA (SPA, SPV, Forêt-bois...)

2 - Les recommandations spécifiques à chaque FO

Etude "Filière technique"

FO 1 - Agriculture et organisation des filières

- Dans chaque SREA et SEA, définir le niveau de compétences collectives à atteindre.
- Renforcer les compétences techniques attachées à l'agriculture durable et à l'agro-écologie, en lien avec les problématiques environnementales : agronomie, gestion ressource en eau, biodiversité

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

FO 2 - Gestion durable des territoires ¹²

Filières - Gestion de la ressource en eau
- Agriculture durable

- Mieux définir les missions dévolues au MAA
- Développer les contrôles en inter-services et les formations communes pour harmoniser les pratiques

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

FO 2 - Gestion durable des territoires 22

Filière ICPE

- Mieux coordonner le pilotage DRAAF/DREAL pour éviter l'isolement des agents du MAA
- Renforcer la formation à l'inspection en ICPE aux spécificités des IAA et des élevages

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etudes "Filière technique " et "Les métiers de la SPV"

FO 3 - Agronomie et agroécologie

Filière Santé et protection des végétaux

- Développer l'inspection de supervision
- Communiquer sur les enjeux et les métiers de la SPV
- Diversifier le vivier de recrutement en SPV
- Rechercher un meilleur équilibre entre SPA et SPV à la tête des SRAL.
- Renforcer la formation initiale (Infoma) des TSMA affectés en SPV en matière d'agro-écologie, de production et de gestion intégrée de la santé des végétaux.

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Les métiers de la SPV"

- Développer les compétences en :
 - connaissance du triptyque "plante - produit/s phytosanitaire/s - itinéraire technique de la culture"
 - reconnaissance des organismes nuisibles et des maladies émergentes
 - contrôle des délégations sur les plans technique, administratif et juridique ainsi que du traitement de suites contentieuses

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

FO 4 - Forêt-Bois

- Pour les agents recrutés sans formation de base dans le domaine, s'assurer de l'acquisition et du maintien des compétences techniques nécessaires
- Clarifier le partage des missions entre DDT.M et DRAAF, en particulier pour les missions régaliennes

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

FO 5 - Sécurité sanitaire des aliments

- Développer des formations au bien-être animal et aux risques émergents, pour les agents en SSA et en SPA
- Mettre en place des formations spécifiques pour préparer les agents en abattoir aux différents concours
- Développer des formations qualifiantes adaptées aux agents du grade T1 qui en auraient besoin pour homogénéiser le grade et faciliter les reclassements éventuellement nécessaires (fermeture d'abattoir)

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Filière technique"

FO 5 - Sécurité sanitaire des aliments

- Diversifier les missions des agents sur la chaîne d'abattage avec des responsabilités complémentaires
 - d'inspection (ateliers associés à l'abattoir, inspection en protection animale, inspection itinérante)
 - d'analyse (information chaîne alimentaire)
 - d'encadrement d'équipe
- Simplifier les procédures et méthodes pour améliorer l'efficacité et redonner sens et motivation aux agents

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Relations entre le siège et l'abattoir

- Consulter le SVI pour les recrutements de contractuels et pour le suivi du protocole-cadre
- Constituer au siège une équipe de remplaçants pour faciliter le maintien de l'effectif en abattoirs et notamment le suivi de formations
- Favoriser les liens entre les équipes du siège et des abattoirs y compris par des moments de convivialité
- Veiller aux conditions matérielles, notamment aux moyens informatiques en abattoirs

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Recrutements

- Elargir les recrutements à des contractuels titulaires d'un diplôme de niveau V
- Evaluer le dispositif des contrats PrAB
- Pour les T2, comme pour les T1, faire connaître les postes proposés dès la réussite au concours
- Permettre aux contractuels ou lauréats du concours interne de revenir sur le poste qu'ils occupaient ou sur un poste géographiquement proche

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Formation

- Mettre en place un parcours de formation contractualisé entre la structure et l'agent pour préparer à des missions hors abattoir
- Formation initiale des AO titulaires à l'Infoma : procéder à une évaluation du cursus de formation des T1

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Caractéristiques des postes

- Veiller à une meilleure adéquation entre expérience / compétences et degré de difficulté du poste d'affectation
- Veiller à une meilleure adéquation entre missions exercées et niveau de qualification, en différenciant mieux les grades de technicien et de technicien principal

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Caractéristiques des postes

- Assurer une rotation sur les postes de travail au sein du SVI
- Favoriser les échanges temporaires d'AO et de vétérinaires officiels entre abattoirs

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Reconnaissance

- Revoir la cotation des postes en abattoirs en fonction du niveau de difficulté et/ou d'encadrement
- Mieux tenir compte des fonctions d'encadrement et de tutorat exercées par les AO en abattoirs pour leur déroulement de carrière

Etude "Métiers de l'inspection en abattoirs"

Conditions d'exercice

- Rendre obligatoire les protocoles-cadres en abattoirs de volailles.

Etude "Filière technique"

FO 6 – Statistique et système d'information *S&T*

- Mettre en place un outil d'adaptation précis de la formation continue et assurer un suivi de la formation continue des agents (objectifs et réalisations de l'entretien annuel d'évaluation).